

Recrues des autres troupes de la garnison, du 31 août au 26 octobre, à Dailly et Savatan.

C. Cours de répétition.

12^e bat. fus., du 7 au 24 sept., à St-Maurice et environs.

3^e comp. art. position, du 10 au 27 avril, à Dailly et Savatan.

III^e division de fort. excepté le batt. 8,4 cm. et la moitié de la 3^e comp. d'observateurs, du 5 au 27 avril, à Dailly et Savatan.

Batt. 8,4 cm., la moitié de la 3^e comp. d'observateurs, la 3^e comp. de mitrailleurs et la 3^e comp. de sapeurs, du 3 au 25 sept., à St-Maurice et environs.

LANDWEHR

3^e comp. art. pos., du 17 au 27 avril, à Dailly et Savatan.

IX. ÉCOLES CENTRALES

Ia du 1^{er} février au 15 mars, à Thoune; Ib du 7 juillet au 18 août, à Thoune; Ic du 29 sept. au 10 nov., à Thoune; II, du 17 mars au 28 avril, à Genève; III, du 2 au 22 juin, à Thoune.

Secrétaires d'état-major :

Ecole d'application, du 3 au 24 février, à Thoune.

Cours de répétition, du 11 au 24 février, à Thoune.

X. MANŒUVRES DU 1^{er} CORPS

Vous avez déjà donné les renseignements les plus importants sur ces manœuvres et sur les cours préparatoires. L'infanterie entre en service le 26 août et est licenciée le 12 septembre; pour la cavalerie le service dure du 31 août au 12 septembre; pour l'artillerie du 24 août au 13 septembre. Toutes les troupes du 1^{er} corps prendront part aux manœuvres à l'exception de l'équipage des ponts du corps qui fait son cours de répétition du 11 au 28 juin, à Aire-la-Ville.

On a dit qu'il n'y aurait pas cette année de manœuvre de position. Ce n'est pas absolument exact, car si l'on a renoncé à des manœuvres de grand style comme au Jolimont ou sur la Linth, on organisera des exercices de défense et d'attaque de position fortifiée sur un champ plus restreint. Je crois savoir que ces exercices auront lieu sur les hauteurs de Pomy, près d'Yverdon. Y participeront : des troupes du 1^{er} corps et de la III^e division d'artillerie de position, qui s'installera le 19 août à Payerne avec ses deux compagnies d'élite, auxquelles se joindront, le 28, les trois compagnies de landwehr et le train. Comme les troupes sont licenciées le 6 septembre, il est probable que la défense de Pomy sera combinée avec les manœuvres de brigade, qui ont lieu le 2 et le 3.

Le tableau permet d'indiquer les troupes qui composeront la division combinée. Infanterie : V^e et X^e brigades, 11^e régiment, 3^e et 5^e bataillons de carabiniers. Cavalerie : II^e et IV^e brigades. Artillerie : 4^e et 5^e régiments. Génie : 3^e et 5^e demi-bataillons, 2^e compagnie de télégraphistes; 1^{er} et 2^e compagnie du bataillon de chemins de fer, compagnie d'aérostats. Ce qui représente 17 bataillons d'infanterie, 12 escadrons de dragons, 2 compagnies de mitrailleurs, 12 batteries d'artillerie, plus les troupes du génie. C'est la plus forte division qui ait été formée jusqu'ici dans nos manœuvres et jamais on n'aura vu déploiement de troupes aussi considérable qu'en automne 1907.

Informations

Simplon et voies d'accès. — L'Agence télégraphique suisse apprend que la question des voies d'accès au Simplon donnera lieu prochainement à un nouvel échange de vues entre le gouvernement français et le Conseil fédéral.

Le gouvernement français a, en effet, proposé par une note la réunion d'une conférence, et le Conseil fédéral a accepté cette proposition.

Le Conseil fédéral n'a pas encore désigné ses délégués.

La date de la conférence n'est pas encore définitivement arrêtée; cependant il est probable qu'elle se réunira à Berne assez prochainement. Outre les délégués des deux gouvernements, elle comprendra les représentants de la Compagnie du P.-L.-M. du côté français et de la direction générale des C. F. F. du côté suisse.

On écrit au Journal du Jura :

On constate de tous côtés que l'administration des chemins de fer italiens est dans l'impossibilité de répondre aux exigences du trafic. Le P.-L.-M., par exemple, qui a deux cents wagons à faire passer par jour à Modane, n'en peut expédier que trente et a dû conclure un arrangement avec les C. F. F. pour l'acheminement par la Suisse.

se. Le Gothard est dans la même situation et toutes ses voies de garage sont encombrées.

Julien Renevier. — Le peintre et aquarelliste Julien Renevier est mort mardi matin, après une courte maladie, à Villars sur Blonay, où il avait transporté son domicile, il y a cinq ou six ans. Né en 1847, à Lausanne, Julien Renevier fit des études classiques, puis se tourna vers la peinture. De 1872 à 1878, il apprit son art à Munich, chez Piloty, et vécut ensuite, pendant quelques années, à Rome et à Paris. De retour à Lausanne, il y ouvrit un atelier et ne tarda pas à prendre une bonne place dans les expositions d'art.

On lui doit quelques tableaux de figure, entre autres le St-François parlant aux oiseaux, qui est au Musée de Lausanne, et de nombreux portraits à l'huile et au pastel. Le dernier qu'il signa, celui de son demi-frère, le professeur Eugène Renevier, venait d'être livré au Musée géologique.

Mais c'est surtout dans l'aquarelle que Renevier a réussi et c'est par elle que son nom vivra. De ses longs séjours annuels en Italie et de ses excursions en Suisse, l'artiste a remporté quantité d'œuvres, d'une inspiration poétique et d'une ferme et consciencieuse exécution. On peut en admirer quelques-unes au Musée : des pins dans la Riviera, une vieille femme, une rue de Fribourg, etc.

Renevier était un modeste, un timide, qui ne cherchait ni le bruit, ni la réclame et qui a vécu doucement son rêve d'artiste, en l'exprimant au mieux des dons qui lui avaient été départis.

Nécrologie. — M. Laurent Berner-Aubert, maître de travaux manuels à l'Ecole normale et à l'Ecole industrielle, directeur du Chant sacré de l'Eglise nationale, chantre au Pénitencier, et conseiller de paroisse, est décédé lundi soir. Un de ces derniers jours, il avait été frappé d'une attaque au sortir de son atelier. Transporté à son domicile, il n'en ressortit pas.

Mardi, dans le vestibule de l'Ecole industrielle, le drapeau de cet établissement avait été mis en berne en signe de deuil. Il y avait douze ans que M. Berner était maître aux ateliers de l'Ecole, où il sera sincèrement regretté.

Renseignements

Etat civil. — Décès. — Du 6 janvier : Marie-Elisa-Cécile Tachet, 58 ans, de Vaulion, Valentin 25. — Du 7 : Louis Nurbel, employé au timbre, 70 ans, de Goumoëns-le-Jux, Solitude 20.

Naissances. — Du 6 janvier : Berthe-Hélène, fille de Jules-Auguste Gagneux, huissier du Conseil d'Etat, de Moudon et Bouleus, et de Ida Rouge, Cité-Devant 10. — Du 8 : Violette-Yvonne, fille de Charles-Henri Favrat, chauffeur à l'usine à gaz, de Lausanne, et de Louise-Charlotte-Jeanne-Pauline Mignot, Martheray 19.

Promesses de mariage. — John-Albert Gaudin, cocher, de Lausanne, Morges, Nyon, et Sévère, à Genève, et Elise-Marie Pointet, cuisinière, d'Echandens, aux Eaux-Vives. Arnold-Emile Fankhauser, fleuriste, et Henriette-Emilie Vaudenbrulle, plumacière, les deux à Paris. Gottfried Bieri, portier d'hôtel, de Schangnau (Berne), et Maria-Louise Marti, cuisinière, de Seeberg (Berne), les deux à Lausanne. Ouchy. Félix-Auguste Isoz, manœuvre, de Bex, et Henriette-Marie-Pauline Mignot, de Prilly, les deux à Lausanne. Auguste-Jules Baronne, plâtrier-peintre, de Cesara (Novare), et de Frida Guignard, lingère, de Vaulion, les deux à Lausanne.

Memento du mercredi 9 janvier.

Audit. de géologie, 4 1/4 h. — Sciences naturelles. Café Ruchet, 8 h. — Conférence Dupertuis. Kursaal, 8 1/2 h. — Spectacle. M. du P., 8 1/2 h. — Conc. classique, Orch. symph.

VAUD

MONTREUX. — Population. — La population du Châtelard était au 1^{er} décembre 1906 de 11,433 habitants, dont 995 bourgeois.

Municipalité. — M. Louis Rosset a été désigné en qualité de 1^{er} vice-président de la municipalité du Châtelard, pour 1906, et M. Gustave Blanc, comme 2^e vice-président.

Téléphone. — Des essais de conversation téléphonique ont été faits lundi entre Montreux et Nuremberg. Montreux et Munich.

« Nous avons compris à souhait l'administrateur des téléphones munichois qui nous a fait part, entre autres choses, du temps affreux qui sévissait sur la ville », dit la F. d'avis de Montreux.

ROMANEL-SUR-MORGES. — Elections municipales. — Dimanche ont eu lieu des élections communales à Romanel à la suite de la démission du syndic, M. Samuel Coderey.

M. Alfred Bataillard, inspecteur du bétail, aubergiste, a été nommé syndic.

M. Moïse Bataillard est nommé municipal. MM. Alfred Bury et Ernest Bataillard sont candidats.

VEVEY. — Electricité volée. — Un abonné de Montreux qui fraudait la Société électrique en utilisant des lampes d'un plus grand nombre de bougies que celui auquel il avait droit et qui avait en outre installé indûment un fer électrique, dont il avait ainsi la jouissance, sans bourse délier, a été condamné vendredi par le tribunal de police de Vevey à 100 francs d'amende, 100 francs d'indemnité à la Société électrique et à tous les frais de la cause.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Pronostics de Lausanne : Mercredi 9 janvier. — Brumeux, même température, neigeux par places.

Il y a quelques jours, un agriculteur de Russy (Fribourg), rentrant en traineau de Payerne, fit une chute dans la neige, sans pouvoir se relever. Un habitant de Chandon le retrouva, vers minuit, la main et le pied gauche entièrement gelés.

Un habitant du hameau de la Taillaz, dans la vallée de Salvan, était allé, le 27 décembre,

à la rencontre de son père, M. Lugon, octogénaire, descendu ce jour-là à Vernayaz pour affaire. Il faisait une effroyable tempête de neige. M. Lugon père ne put pousser plus loin que Guroz, où il passa la nuit. Quant à son fils, il a péri dans la tourmente, car on ne l'a plus revu.

Le bouillard était si dense, lundi, à Berne, que le service des tramways en a été entravé et qu'à la gare des C. F. F. les manœuvres des trains ne s'effectuaient qu'avec une extrême prudence. Il en est résulté des retards sensibles sur toutes les lignes.

Pronostics de Paris : Mardi 8 janvier. — La pression barométrique est encore supérieure à 775 mm. dans l'ouest de l'Europe, tandis que de nouvelles dépressions apparaissent dans l'extrême nord.

Des pluies sont tombées dans le nord de l'Europe.

La température est en hausse sur nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —22° à Arkanegel, 0° à Belfort, —4° à Paris, 5° à Nantes, 13° à Alger.

En France, un temps nuageux ou brumeux avec bruine est probable; la température va rester dans le voisinage de la normale.

THERMOMÈTRE

Table with 9 columns (Janv., 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9) and 4 rows (7 1/2 h. matin, 1 1/2 h. soir, 9 1/2 h. soir, Maximum, Minimum).

LES AFFAIRES

Bank in Luzern. — La Banque de Lucerne a depuis plusieurs années le record de bilans promptement balancés. Elle vient de publier le résultat de son exercice 1906. Ses bénéfices se sont élevés à 642,479 fr. contre 514,654 francs en 1905. Ils permettent la distribution d'un dividende de 7% aux actions. Le fonds de réserve spécial, par un versement de 50,000 francs est porté à 500,000 fr.

Confédération Suisse

CONSEIL FÉDÉRAL

Séance du 8 janvier.

Améliorations de terrains. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg une subvention de 26,435 fr. pour reboisements et assainissement de marais.

Département militaire. — Le Conseil fédéral a nommé commis de 2^e classe à la section administrative de l'intendance du matériel de guerre, M. Gustave Stein, de Pizy (Vaud), électro-technicien à la Tour-de-Peilz, lieutenant d'infanterie.

Postes. — Nominations : Secrétaire-caissier de l'intendance centrale des postes, M. Henri Duruz, de Murist, actuellement commis au service topographique fédéral à Berne.

Douanes. — Sont nommés commis de seconde classe à la direction générale des douanes, MM. Antoine Robert, de Fribourg, Emile Dubois, de Colombier, Francis Ronand, de Carouge, et Louis-Adolphe Miguet, de Collonge-Bellerive.

Consulats. — M. G.-J. Meuricoffre a retiré sa démission de consul suisse à Naples. Il sera suppléé dans ses fonctions par M. E. Birmeier de Bâle, en qualité de vice-consul.

Brevets d'invention. — La commission du Conseil national pour la protection des brevets d'invention se réunira le 6 février, à Montreux.

Les épi-zooties. — Le bulletin officiel signale que de nouveaux cas de fièvre aphteuse se sont produits pendant la première semaine de janvier dans le canton du Tessin, où on a reconnu que deux étables renfermant 36 pièces de gros et de petit bétail, sont contaminées. Dans trois localités, l'épidémie a été importée par du bétail de boucherie provenant d'Italie.

Au début de janvier, l'épidémie aurait également éclaté dans les cantons de Maiche et Russey, département du Doubs, voisins de la frontière. En Italie, le nombre des cas s'est élevé, du 3 au 9 décembre 1906, à 6528 dont 3343 nouveaux.

La lèpre. — On sait le bruit que fit autour de ce thème : la lèpre en Valais, un journal parisien depuis longtemps discrédité par son genre charlatanesque. Il s'agissait de trois ou quatre cas d'infection, depuis longtemps connus, confinés dans des communes valaisannes perdues dans la montagne et complètement isolées du reste du monde.

Le professeur Jadassohn, à Berne, et le Dr Bayard, à Louèche, viennent de publier dans un journal médical suisse les résultats définitifs de l'enquête sur le cas dont il s'agit. Ils ont constaté la maladie sur quatre personnes en tout, proches parentes les unes des autres, vivant dans les villages de Gutfet, Feschel et Oberems. Toute la population de ces trois localités fut soigneusement examinée. Aucun autre cas n'a été relevé.

Quant à l'origine de ces cas de lèpre, elle n'a pu être déterminée.

BALE. — Une centenaire. — Le 7 janvier est morte à Bâle Mme veuve Marie Stess, originaire de Berne, laquelle avait fêté, il y a quelques jours, dans la pleine possession de ses facultés, le centième anniversaire de sa naissance.

BERNE. — Bienfaisance. — Une famille de Langenthal a donné comme étrennes du jour de l'An : 12,000 fr. pour un lit permanent d'enfant à l'Infirmier du district de Langenthal; 10,000 francs aux Colonies de vacances du même endroit et 10,000 fr., somme dont les intérêts doivent servir à des voyages scolaires.

TESSIN. — Le docteur Buzzi. — Le docteur Buzzi, député de l'extrême-gauche au Grand Conseil du Tessin, dont nous avons annoncé la mort, était une autorité dans l'art médical. Fils du professeur de rhétorique Jean-Baptiste Buzzi, il naquit à Curio en 1858. A l'âge de 15 ans, il était déjà nommé assistant du cabinet de physique et de l'Observatoire météorologique du Lycée de Lugano. Après avoir obtenu, à Genève, son baccalauréat ès-sciences, il fut attaché, quoique encore étudiant, à l'Institut pathologique du Dr Zahn et à l'Institut vaccinal suisse, à Lancy. En 1885, M. Krupp, le fameux fabricant de canons, fit de Buzzi son médecin particulier. Notre compatriote se fit connaître par ses travaux à Vienne, à Berlin, en Russie, en Italie, en Roumanie. Il fut à Berlin le collaborateur de Koch et de Schwenninger, dirigea la section dermatologique de l'hôpital de la Charité, dans cette ville, et obtint le bonnet de docteur de l'Etat de Prusse, sans examens, à cause de ses mérites scientifiques. Il fut créé chevalier de l'Aigle rouge par l'empereur Guillaume, officier de la couronne par le roi d'Italie, commandeur de Saint-Stanislas par le tsar, sans compter les décorations qui lui furent accordées par le sultan, le roi de Roumanie et par d'autres souverains.

M. Buzzi était rentré depuis deux ans au Tessin. Il est mort dans la somptueuse villa qu'il avait bâtie à Novaggio.

Revue de l'Etranger

MORT DU SHAH DE PERSE

Une dépêche de Téhéran donne pour certaine cette fois la mort du shah de Perse, Mouzaffar-ed-dine. Le souverain se débattait depuis un mois dans une agonie qu'on cherchait vainement à adoucir par des piqûres de calmants.

Le roi des rois était né en 1853 et avait été proclamé shah en 1896, à la mort de Nasser-ed-dine. Il hérita des habitudes fastueuses de son prédécesseur et de son goût pour les voyages. A plusieurs reprises, il visita les cours d'Europe, éblouit les foules par l'éclat de ses diamants, et les amusa par ses manies, qui ne lui permettaient pas, entre autres, de voyager à plus de 22 kilomètres à l'heure.

Atteint de bonne heure par l'obésité et par la goutte, le shah fit de longues cures à Contrexville et à Carlsbad, pendant lesquelles il se signala par sa générosité et par son adresse au tir aux pigeons.

Son genre de vie et les exactions des aventuriers de toute sorte qui foisonnent autour des souverains orientaux lui coûtaient des sommes folles, au-dessus de ses ressources et de celles du pays. A plusieurs reprises, il dut faire des emprunts à l'étranger ou accepter le concours financier de la Russie. Les populations pressurées se révoltèrent à quelques reprises et la fermentation finit par devenir si grande que le shah, débordé, dut consentir à accorder une Constitution à son peuple et à créer un Parlement.

Ces institutions ont commencé à fonctionner il y a quelques jours seulement. Les premiers débats ont révélé de sérieux changements dans l'esprit national, un désir sincère de réformes et une suffisante compréhension des besoins modernes pour qu'on ait pu dire qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir en Perse.

Le successeur du shah, Ali Mirza, né en 1872, gouvernait jusqu'à ces derniers temps une province du royaume. A l'annonce de la maladie de son père, il accourut à Téhéran et exerça la régence. Il passait jusqu'ici pour réactionnaire et adversaire des institutions parlementaires. Mais il a fini par accepter la Constitution proposée par les Chambres et l'enthousiasme qui a accueilli sa décision a dû lui montrer qu'il avait à tenir compte désormais de l'esprit nouveau qui règne dans la capitale.

Le sort de la Perse comme Etat indépendant dépend de la bonne volonté de la Russie et de l'Angleterre, dont la rivalité constituait jusqu'ici la meilleure sauvegarde de la souveraineté du padishah. Mais les progrès de l'Allemagne dans le golfe Persique ont décidé il y a quelques mois les cabinets de Londres et de Pétersbourg à chercher un terrain d'entente, par un partage des zones d'influence. L'accord n'est pas encore signé; mais on espère y aboutir. Le réveil de la conscience perse est d'ailleurs de nature à amener un sérieux changement dans la situation de l'Etat, qui aspire visiblement à échapper, par des réformes, au sort du Siam, de la Tunisie ou du Maroc. Le régime qui s'ouvre pourra être fécond si le nouveau souverain a les qualités intellectuelles nécessaires.

LETTE DE PARIS

La rentrée parlementaire. — La question de l'Opéra. — Le privilège de M. Gailhard et les compétitions. — Décision imminente pour la nomination du directeur.

Paris, 8 janvier.

Pâle rentrée parlementaire. Aucune animation dans les couloirs. La plupart des sénateurs et des députés ne sont pas encore arrivés. La province les retient. Contrairement à l'usage, la Chambre a dû remettre à jeudi le renouvellement de son bureau, faute de quorum. Il est par contre dans les habitudes du Sénat de l'ajourner de qua-

rante-huit heures.

Ce peu d'empressement indique qu'on ne redoute pas de retard pour le moment et que la crise religieuse n'impressionne plus personne.

Parlons donc d'autre chose. On dit que M. le ministre Briand a désigné le nouveau directeur de l'Opéra, qui sera proposé à l'agrément du conseil des ministres. Sera-ce la confirmation pour une nouvelle période du privilège de M. Gailhard, ou bien lui donnera-t-on un successeur ? L'incertitude est grande à ce sujet, car le ministre a grand soin de ne confier ses sentiments à personne.

Nous savons que la question de l'Opéra a été de sa part l'objet de minutieuses études. Elle en vaut la peine. La subvention annuelle de l'Etat, 800,000 francs s'il vous plaît, a droit à une très grande attention sur son emploi. Elle n'est pas donnée uniquement pour permettre au directeur d'équilibrer le doit et l'avoir de l'entreprise, mais aussi en vue du progrès de l'art lyrique.

Sur le premier point, c'est-à-dire sur la question financière, M. Gailhard a su épargner à ses contrôleurs la constatation de tout déficit. Mais sur le deuxième point, l'art musical, les critiques sont nombreuses. Il avait compté sur un éclatant succès d'Ariane, la dernière pièce représentée; mais son espoir a été en partie trompé, et son prestige de lanceur de nouveautés en est quelque peu terni.

A coup sûr l'Opéra qui fait payer ses places très cher et qui par ce fait écarte une grande partie du public, ne rachète pas suffisamment sa situation privilégiée par le choix des œuvres montées et par celui de leurs interprètes. L'Opéra-Comique, plus accessible à la population, n'a pas contre lui ce sourd mécontentement fait du reproche des non satisfaits et de l'envie des amateurs de spectacles lyriques trop pauvres d'argent. Si nous avions l'initiative ou le referendum comme en Suisse, la subvention de 800,000 francs courrait les plus grands périls.

On dit que le compétiteur le plus dangereux de M. Gailhard est le compositeur Messager, qui dirige présentement un théâtre lyrique de Londres. Quelles que soient leurs chances, l'un et l'autre sont appuyés par de formidables groupes d'amis, d'intéressés, de protecteurs, qui travaillent avec ardeur dans la coulisse depuis des mois, comme en témoignent les petites notes insérées fréquemment dans les journaux et exposant les progrès ou soi-disants progrès de la candidature patronnée.

M. Briand a entretenu aujourd'hui ses collègues, en conseil des ministres, de la question de l'Opéra et fait sanctionner ses vues définitives sur divers remaniements matériels projetés dans ce théâtre. La nomination du directeur est imminente; elle aura lieu dans le prochain conseil, vraisemblablement jeudi.

NOUVELLES POLITIQUES

Chambres françaises. — La Chambre et le Sénat ont repris séance mardi, sous la présidence des doyens d'âge, MM. Fayard et Louis Passy. L'élection des bureaux aura lieu jeudi.

Projets gouvernementaux. — M. Briand va déposer prochainement divers projets tendant : 1^o à affecter le séminaire de St-Sulpice au Musée du Luxembourg, devenu trop petit; 2^o à abroger ce qui reste de la loi Falloux sur l'enseignement secondaire; 3^o à supprimer le baccalauréat et à lui substituer un diplôme d'études.

Au nombre des autres projets qui seront déposés figure également celui de l'interdiction de l'emploi du blanc de céruse, déjà voté par le Sénat, ainsi que celui tendant à l'abolition de la peine de mort.

La fuite d'Errassouli. — M. Pichon a reçu la dépêche suivante du ministre de France à Tanger :

« Errassouli s'est enfui de Zinat chez les Oued-Rass et le cheikh de cette tribu négocie avec Guebbas les conditions de la capitulation de l'aventurier qui s'est réfugié près de lui. »

Deux Espagnols qui avaient été faits prisonniers par Errassouli et emmenés par lui se sont échappés et sont revenus à Tanger.

Les finances prussiennes. — La Chambre des députés de Prusse a entendu un rapport du ministre des finances, relatif au budget, qui boucle sans déficit par 3,187,109,000 marks. Le ministre a ajouté que le résultat financier de l'année 1906 est brillant, que la situation économique est favorable et que tous les nuages ont disparu de l'horizon politique.

En Russie. — A Varsovie, dans l'allée de Jérusalem, deux inconnus ont tué deux détectives. Une patrouille, arrivée sur ces entrefaits sur les lieux, a tiré des coups de feu, blessant un passant.

Le mouvement pacifiste. — M. W. Stead, le publiciste bien connu qui s'est voué à la propagande pacifiste, entreprend une nouvelle campagne à travers l'Europe. Il dit savoir que sir Henry Campbell-Bannerman voudrait demander aux plénipotentiaires de la Conférence de la Haye que désormais tous les pays inscrits à leur budget un crédit destiné à la propagation des idées pacifistes. En second lieu, on demanderait de rendre obligatoire l'article 8 de l'acte signé à la Haye en 1899. Cet article porte qu'en cas de conflit entre deux pays, une tierce puissance a toujours le droit d'offrir sa médiation, sans qu'aucun des belligérants puisse en prendre offense. On voudrait renforcer cet article 8 et que désormais, en cas de conflit entre deux pays, aucun des deux ne puisse ouvrir les hostilités avant un délai de quinze ou

ON S'ABONNE à
L'Administration de LA REVUE
9 bis, Place St-François, Lausanne
et dans tous les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE N° 30
Changement d'adresse: 20 centimes

TARIF
SUISSE..... Un an, 12 fr.
6 mois, fr. 6.50 — 3 mois, fr. 3.50
ÉTRANGER..... Le port en sus
ou par envoi 3 fois par semaine, un an, 20 fr.

L'abonnement part de n'importe quelle date et
continue jusqu'à révoocation
formelle et signée.

LA REVUE

Organe du Parti Démocratique et Fédéraliste Vaudois

Paraissant à Lausanne tous les jours excepté le Dimanche

BUREAU des ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

11, Grand-Chêne, Lausanne

et Succursales en Suisse et à l'Étranger

TÉLÉPHONE N° 686

PRIX DES ANNONCES

Pour le Canton, 15 centimes la ligne en
» la Suisse, 20 » son espace
» l'Étranger, 25 » corps ?
Réclames, à franc.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

Tout abonné reçoit gratuitement le Supplément Littéraire hebdomadaire

La REVUE DU DIMANCHE

La REVUE DU DIMANCHE seule, un an : 3 fr. 50

Le Numéro : CINQ Centimes

XXXIX^e Année — N° 7 *** Mercredi 9 Janvier 1907

RÉDACTION

9 bis, Place St-François, LAUSANNE (Suisse)

Téléphone N° 30. — Adresse télégraphique: REVUE

Affranchir les lettres et envois.

ARRONDISSEMENT DU NORD (44^e fédéral)

(Districts d'Avenches, Echallens, Grandson,
Moudon, Orbe, Payerne et Yverdon)

Les électeurs de l'arrondissement du Nord, se
rattachant au parti démocratique, sont convoqués
ou assemblée générale, le

Dimanche 13 janvier 1907

à 2 heures de l'après-midi

à l'Hôtel de la Gare, à Payerne

ORDRE DU JOUR :

Election d'un député au Conseil national
en remplacement de M. Rubattel-Chuard.
Le Comité d'arrondissement.

Ceux qui dorment

La politique chôme. Si nous faisons au-
jourd'hui, pour changer, un peu de morale?
Nous lisons il y a quelques jours dans
le Figaro un article très intéressant dont
l'auteur, une femme, signe du pseudonyme
de Fœmina. Il y était question des gens qui
dorment; non pas de ceux qui dorment la
nuit, entre deux draps, aux heures où la
conscience et le devoir sont de dormir, mais
de ceux qui sont en proie à un demi-sommeil
aux heures où leurs facultés mentales
devraient être en pleine activité.

Pour se réveiller peu à peu, puis tout à
fait, écrivait Fœmina, il suffirait de s'imposer
chaque jour l'obligation d'aller jusqu'au
bout d'une seule des résolutions qu'on avait
en sortant de son lit. Cela paraît facile?
Cela ne l'est point. On y réussit rarement,
et poussé par les circonstances plutôt que
par la volonté précise qu'on en a. Nous ne
remplissons complètement presque aucun
de nos programmes, et, à force de ne pas
les remplir, nous développons en nous le
sentiment d'une impuissance qui nous dé-
tourne de l'effort. Très vite, le goût de la
tranquillité efface l'humiliation de ces pe-
lits avortements; nous acceptons de n'avoir
pas une énergie à la mesure de notre ima-
gination, et le redoutable sommeil envahit
des zones toujours plus vastes.

Lorsque nous avons fait à fond ce que
nous voulions faire, fut-ce une besogne
fatigante, la pipe des convictions, un sacrifice,
la vigueur de notre corps et de notre es-
prit s'accroît. Toutes nos puissances ner-
veuses sont entrées en jeu, nous avons pris
conscience de nous-mêmes, vécu réelle-
ment, et, même las ou malheureux, nous
sommes plus fiers et mieux portants. Au
contraire, si mince soit-elle, chaque faille
de l'espoir en soi déprime. Et notre vie est
une succession de ces failles-là.

(20) FEUILLETON DE LA REVUE

La Montreuse de Marionnettes

PAR JULES MARY

Les Européens embauchés aux chantiers n'y
résistèrent pas. Des équipes entières périrent
en quelques jours, remplacées par des nègres.
Quand les nègres mouraient, on les jetait du
haut d'un talus, on faisait basculer par-dessus
un wagonnet de terre, et tout était dit.
Bientôt, on ne conserva dans les chantiers
l'autres Européens que les conducteurs, les pi-
queurs, les chefs d'atelier, les mécaniciens.
François Le Gonnect fut de ceux-ci. Breveté
sur les navires de l'Etat, il avait trouvé là-bas,
lorsqu'il sortit du service, un emploi lucratif.
Il avait eu confiance en sa vigueur de colosse.
Il avait résisté près d'un an. Maintenant, il
était brisé.

Aux bureaux de la Compagnie, où Yvonne et
Pascaline se firent conduire, on leur apprit que
Le Gonnect était à l'hôpital. Tombé malade à
Culebra, il y était resté quelques jours à l'infir-
merie. On avait cru qu'il allait mourir. Quand
on vit qu'il se débattait, qu'il résistait, on l'en-
voya à Panama. De là, s'il était constaté qu'il
avait quelque chance de se rétablir, on devait
le transporter dans le sanatorium de l'île de Ta-
boga.

À l'hôpital, où elles se rendirent aussitôt, une
sœur les conduisit, en entendant prononcer le
nom de François Le Gonnect, auprès d'un lit
dans lequel gisait une sorte de squelette inani-
mé, aux os saillants sous la peau presque
noire, à la barbe drue, hirsute, cachant le visage
entièrement.

Il gisait là, depuis longtemps, ne recouvrant

Prenons des exemples d'une parfaite vul-
garité :

On voit dans la rue un misérable à l'as-
pect déchirant. On voudrait s'informer de
la détresse qui lui fait ce visage tragique,
lui donner quelque argent, afin que, ce
jour-là du moins, il mangeât. Mais on est
distract, engourdi, le pauvre passe avant
qu'on ait bougé. Il faudrait maintenant ar-
rêter sa voiture, ou revenir en arrière, ap-
peler, exécuter une série de mouvements
rapides. On hésite. L'homme s'éloigne, le
nombre des gestes nécessaires pour le re-
joindre est plus grand... On continue sa
route. Le pauvre ne dinera pas... Pendant
un grand moment on garde un peu d'an-
goisse. La certitude d'avoir failli à un de-
voir débilite le cœur, et on a le sentiment
de n'être apte à remplir parfaitement au-
cun de ses devoirs. On mesure sa faiblesse,
on l'exagère, on se prépare inconsciemment
à la possibilité d'être plus lâche encore.

Un autre exemple, tellement plat et fré-
quent. On est sorti avec une liste de courses
qui devaient remplir l'après-midi. Au
lieu d'appliquer son attention, on flâne par
veulerie, on s'attarde sans plaisir, on se
décide lentement. La journée finie, la liste
des courses n'est pas épuisée, il en reste.
On rentre mécontent, nerveux. Vraiment
on a trop à faire, comment mener à bien
une existence aussi surchargée? On ne
peut arriver à rien, inutile de prendre tant
de peine, on y renonce, on accepte le dé-
cousu et le désordre. C'est comme ça, on
n'y peut rien! — Et pourtant il aurait suffi
de faire ses courses sans dormir pour les
faire toutes.

Le sommeil cause aussi des faillites sen-
timentales. Parfois, il faut être prêt à dire
un certain mot à une certaine minute, et on
ne dit pas ce mot-là. Toujours il faut être
prêt à prendre l'attitude qui prouve à l'é-
tranger aimé cette constante attention qui est
proprement l'amour, et on n'a pas cette
attitude. Puis ce sont les occasions innom-
brables manquées parce qu'on ne les pré-
voyait pas, et que, au moment de les saisir,
il a fallu aller chercher en soi l'intelli-
gence et la volonté somnolentes. — On se
console. Ce sera pour une autre fois. L'oc-
casion revient. On s'est endormi. Ce ne se-
ra pas encore pour cette fois-là — ce ne
sera jamais! A la dixième expérience de
ce genre, on décide que le sort nous est
personnellement hostile, que tout est trop
compliqué, on s'accoutume aux faillites, on
en fait la loi de son destin. On dort en
accusant la vie, les hommes et les choses.
On n'a pas su être prêt, on n'a pas voulu
l'être...

Si on avait sans cesse l'esprit présent,
on tirerait de soi, sans peine et d'une façon
régulière, une somme d'énergie supé-

presque jamais connaissance, ne sachant plus
le nom de ceux qui prenaient soin de lui, en
proie à une de ces terribles fièvres pestilenti-
elles qui épargnent si rarement l'homme qu'elles
ont choisi — d'un signe mortel.

Le Gonnect était si changé qu'Yvonne et Pas-
caline se regardèrent avec terreur.
Est-ce que c'était lui? Ce ne pouvait être
lui!!

La sœur s'était trompée.
Elle s'éloignait, la sœur, vers un malade qui
l'appelait. Yvonne courut après elle :

— Ma sœur, nous vous avons demandé François
Le Gonnect!

Elle parut surprise.
— Mais, ma pauvre enfant, le voici... Je n'en
connais pas d'autre.

Alors, Yvonne éclata en sanglots dans les
bras de Pascaline.

— Mon pauvre François! Oh! mon pauvre
François!

Pascaline n'était pas moins émue. Elle adorait
son frère.

Elles revinrent auprès de lui, se penchèrent
sur ce lit d'angoisses et, doucement, tantôt
l'une, tantôt l'autre, elles lui parlèrent.

Tous les mots que la tendresse la plus pro-
fonde peut inspirer à des femmes aimantes,
dont le cœur est poigné de détresse, elles les
trouvèrent, elles les dirent et redirent.

Il restait sourd, il restait insensible.

Elles obtinrent aisément la permission de
rester auprès du malade et de le soigner; la
nuit elles le veillaient à tour de rôle.

Ce fut peut-être cette atmosphère de ten-
dresse répandue autour de lui qui le guérit,
mieux que ne purent le faire les soins les plus
attentifs.

Un jour qu'elles étaient là, toutes deux, guet-
tant le réveil de cet esprit dans ce corps si fai-
ble et si émacié qu'il ne semblait plus tenir à

rieure à celle qu'on dépense dans les mo-
ments de haute exaltation. Avec de la pa-
tience attentive, on arriverait à cultiver,
à entraîner, à discipliner cette puissance
d'agir vite et bien qu'on se découvre par
secours brèves dans les crises. On n'em-
ploie jamais toute sa force. L'habitude de
vivre encrasse nos ressorts, ils jouent
mal, la volonté s'en désintéresse, les tient
pour usés, ne leur demande qu'un mini-
mum de service. On laisse s'engourdir de
grandes parties de soi, on rétrécit le
champ de sa vision afin de n'être pas con-
traint à des activités supplémentaires, de
n'avoir pas à intervenir, à choisir, à dé-
cider. C'est si commode le moindre ef-
fort!... Surviennent quelque incident que
la veille n'annonçait pas, on s'ahurit, on
se détourne; l'attention dispersée se dis-
perse davantage. Il faudrait agir: on
parle... Et lorsque enfin on aperçoit ce
qui aurait paré une attaque, rétabli un
équilibre, prévenu un ennui ou un désas-
tre, la minute est passée... On n'était pas
prêt.

Les raisons ne manquent jamais pour
justifier cette inaptitude: crainte raffinée
du ridicule, discrétion, sens trop aigu de
la responsabilité, tout est bon qui affermit
le droit de ne pas regarder autour de soi,
de ne pas bouger, de continuer son som-
meil... Si nous sommes mal préparés à la
décision et à l'acte rapide, c'est que nous
dormons notre vie.

Lecteurs qui dormez, réveillez-vous!
Amis et collaborateurs qui avez l'inten-
tion d'envoyer un article à la Revue, sau-
tez sur votre plume et ne remettez pas à
demain!

Les Ecoles militaires en 1907

BERNE, 8 janvier.

Voici quelques extraits du tableau des
écoles qui complètent les renseignements
que je vous ai donnés par dépêche.

I. ÉTAT-MAJOR

A. Cours d'état-major.

I^{er} cours, du 22 mai au 3 juillet à Berne; II^e
cours, du 13 mars au 24 avril; III^e cours, du 26
septembre au 16 octobre; IV^e cours, du 1^{er} au
15 mai (le lieu sera désigné ultérieurement).

B. Cours du service territorial.

Du 19 février au 8 mars, à Berne.

C. Cours du service des étapes.

Du 21 octobre au 7 novembre, à Berne.

D. Cours d'introduction pour fonctionnaires
des chemins de fer.

Du 23 au 25 janvier, à Berne.

E. Vélocipédistes.

Ecole de recrues du 22 juillet au 14 août, à
Yverdon.

la vie, elles s'aperçurent qu'il les regardait,
l'une après l'autre, obstinément.

Un travail pénible, fatigant, se faisait dans
son cerveau.

Et comme pour réfléchir, comme pour con-
centrer sa pensée, à plusieurs reprises, il ferma
les yeux.

Alors, elles attendirent, anxieuses, sourian-
tes avec cela.

Les lèvres du malade s'entr'ouvrirent.
Elles se penchèrent pour entendre.

Il disait, se parlant à lui-même, doutant de
son bonheur :

— Mon Dieu, je rével... Comme c'est cruel,
mon Dieu!

Yvonne l'entoura de ses bras caressants.
— Non, mon pauvre François, tu ne rêves
pas... C'est bien ta femme, c'est bien ta sœur.
Nous sommes venues pour te soigner, pour te
guérir... pour te ramener avec nous loin de ce
pays de fièvre et de mort, loin de ce pays maud-

— Yvonne... murmura-t-il... Pascaline... Est-
ce vraiment vous? Je n'ose pas croire... Ce se-
rait terrible si ce n'était pas vous!

Pascaline avait remplacé Yvonne auprès de
Le Gonnect.

— Regarde-moi bien, frère... Je t'assure que
tu ne rêves pas...

Alors, ses yeux se remplirent de larmes et il
eut un profond soupir.

— Dieu a eu tout de même pitié de moi...
Mais il était si faible que cet effort, depuis
quelques secondes, l'avait abattu.

Il eut une défaillance qui dura longtemps.
Quand il revint à lui, son premier mot fut :

II. INFANTERIE (1^{re} division).

A. Ecoles d'aspirants.

Du 18 septembre au 31 octobre, à Lausanne.

B. Ecoles de recrues.

1^{re}, du 19 mars au 4 mai; 2^e, du 14 mai au
29 juin; 3^e, du 9 juillet au 24 août, à Lausanne.

C. Ecoles de tir.

a. Officiers.

1^{re}, du 22 mars au 20 avril; 2^e, du 18 octo-
bre au 16 novembre, à Wallenstadt.

b. Sous-officiers.

1^{re}, du 10 mai au 8 juin, à Yverdon; 2^e, du
20 septembre au 19 octobre; 3^e, du 21 octobre
au 19 novembre, à Lausanne.

III. CAVALERIE

A. Ecole d'aspirants.

Du 30 septembre au 30 novembre, à Berne.

B. Ecole de cadres.

Du 15 octobre au 27 novembre, à Berne.

C. Cours de remonte.

Du 29 avril au 26 août, à Aarau.

D. Ecole de recrues.

Du 12 janvier au 4 avril, à Aarau.

E. Cours de retardataires.

Du 1^{er} au 12 octobre, à Berne.

IV. ARTILLERIE

A. Ecole d'aspirants.

1^{re} partie, du 24 juillet au 5 septembre, à
Thoune.

2^e partie, du 6 septembre au 9 novembre, à
Zurich.

B. Ecoles de sous-officiers.

Train d'armée et artillerie de campagne de la
Suisse romande, du 18 juillet au 23 août, à
Frauenfeld.

Montagne, position et campagne de la Suisse
allemande, du 15 novembre au 21 décembre, à
Thoune.

C. Ecoles de recrues.

a. Campagne.

Du 19 février au 16 avril, à Bière.

b. Montagne.

Du 16 juillet au 10 septembre, à Thoune.

c. Position.

Du 21 février au 18 avril, à Thoune et Payerne
ou Avenches.

d. Train d'armée.

Du 9 janvier au 21 février, à Bière.

D. Cours de répétition.

ÉLITE

a. Montagne.

(Instruction aux nouvelles pièces).
Du 29 juin au 18 juillet, à Thoune.

b. Position.

1^{re} division, du 1^{er} au 19 octobre, à Thoune.

LANDWEHR

a. Parc de corps I.

1^{re} à 3^e comp., du 6 au 15 août, à Bière.

b. Convois de montagne.

1^{er} convoi de munitions, du 16 au 27 septem-
bre, à Gessenay.

Ce fut Yvonne qui répondit.
La vie de mensonges venait de commencer
ainsi. Bien qu'elle s'attendit à cette curiosité si
naturelle chez Le Gonnect, néanmoins elle en
reçut un choc et une ardente rougeur couvrit
son front.

Pascaline, au contraire, avait baissé la tête
et était très pâle.

Un moment, une seconde seulement, elle eut
envie de tout dire.

Mais c'eût été une cruauté inutile.
La vérité eût tué ce pauvre homme d'un seul
coup, tant il paraissait faible, hors d'état de
supporter la moindre émotion.

La présence des deux créatures qu'il aimait
le plus au monde, ce bonheur soudain apparu
comme un soleil dans les ombres envahissantes
de la mort qui le menaçait, eut une bienfaisante
influence sur sa santé.

Une amélioration se manifesta bientôt, très
faible, certes, mais qui tous les jours, désor-
mais, s'accroissait.

Il avait été si profondément atteint, toute-
fois, que des mois allaient s'écouler en conva-
lescence, avant qu'il eût recouvré, non pas la
santé tout entière — elle ne lui reviendrait pas,
sous ce climat — mais la force de supporter le
voyage de France, car en France, seulement, la
guérison devait être complète, sans plus de
crainte de rechute.

Il fut donc envoyé au sanatorium de Taboga.
Yvonne et Pascaline l'y suivirent et reçurent
auprès de lui.

Cécile Halexou faisait écrire par chaque cour-
rier que le petit Yannick se portait bien et que
tout allait le mieux possible.

Chacune de ces lettres était un grand bonheur
pour Le Gonnect.

Il la prenait, la lisait, la relisait, souriant,
heureux.

Et il répétait tout bas, les yeux humides de

F. Cours spèciaux.

Cours tactique pour capitaines et officiers su-
périeurs, du 18 au 31 mai (le lieu sera désigné
ultérieurement).

Cours de tir Ia, du 26 mars au 10 avril, à
Thoune; Ib, du 3 au 18 mai, à Frauenfeld; IIa,
du 11 au 26 avril, à Thoune; IIb, du 16 avril
au 1^{er} mai, à Frauenfeld.

V. GÉNIE

A. Ecole d'aspirants.

Du 22 août au 25 octobre, à Zurich.

B. Cours techniques.

1^o Capitaines et officiers supérieurs, du 23
mai au 13 juin (le lieu sera désigné ultérieu-
rement).

2^o Officiers subalternes, du 3 au 31 mars, à
Genève.

3^o Travaux de subdivision: a) du 2 au 11
avril; b) du 24 juin au 3 juillet. Le lieu sera
désigné ultérieurement.

C. Ecole de sous-officiers.

Du 18 mars au 16 avril, à Brougg.

D. Ecoles de recrues.

Sapeurs et pionniers des chemins de fer: Du
22 mai au 12 juillet, à Liestal et Brougg.

Pontonniers: Du 17 avril au 7 juin, à
Brougg.

Télégraphistes: Du 26 juin au 16 août, à
Brougg.

VI. TROUPES SANITAIRES

A. Ecole de recrues.

Du 6 avril au 23 mai, à Bâle.

B. Ecole de sous-officiers.

Du 20 juillet au 16 août, à Bâle.

C. Ecoles d'aspirants.

1^{re}, du 17 avril au 23 mai, à Bâle. — 2^e, du
25 septembre au 31 octobre, à Bâle.

VII. TROUPES D'ADMINISTRATION

A. Ecole d'aspirants.

Du 7 mars au 12 avril, à Liestal.

B. Ecole de sous-officiers.

Du 8 au 30 octobre, à Brougg.

C. Ecole d'officiers.

Du 21 janvier au 1^{er} mars, à Liestal.

D. Cours de cadres.

Du 31 mai au 22 juin, à Thoune.

E. Ecole de recrues.

Du 25 juin au 3 août, à Thoune.

VIII. FORTS DE ST-MAURICE

A. Cours de cadres.

Ecole d'appointés: Du 6 au 28 mars, à Sava-
tan.

Ecole de sous-officiers: Du 23 juillet